

**TROISIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 19 OCTOBRE 2022**

**AU PROSPECTUS DE BASE EN DATE DU 24 JUIN 2022**

**Morgan Stanley**

en qualité d'émetteur et en qualité de garant des Titres émis par Morgan Stanley B.V. et des Titres émis par Morgan Stanley Finance LLC  
(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

**MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL plc**

en qualité d'émetteur  
(Société anonyme de droit anglais)

**MORGAN STANLEY B.V.**

en qualité d'émetteur  
(Société à responsabilité limitée de droit néerlandais)

**MORGAN STANLEY FINANCE LLC**

en qualité d'émetteur  
(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

**PROGRAMME D'EMISSION DE TITRES DE CREANCE**

*(Euro Medium Term Note Programme)*

Le présent troisième supplément (le **Troisième Supplément**) constitue un supplément et doit être lu conjointement avec le prospectus de base en date du 24 juin 2022, approuvé le 24 juin 2022 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la **CSSF**), tel que modifié par le premier supplément en date du 27 juillet 2022, approuvé le 27 juillet 2022 par la CSSF et le deuxième supplément en date du 24 août 2022, approuvé le 24 août 2022 par la CSSF (ensemble, le **Prospectus de Base**), relatif au programme d'émission de titres de créance (*Euro Medium Term Note Programme*) (le **Programme**) de Morgan Stanley (**Morgan Stanley**), Morgan Stanley & Co. International plc (**MSIP** ou **MSI plc**), Morgan Stanley B.V. (**MSBV**) et Morgan Stanley Finance LLC (**MSFL** et, ensemble avec Morgan Stanley, MSIP et MSBV, les **Emetteurs** et chacun, un **Emetteur**) avec Morgan Stanley agissant en qualité de garant des Titres émis par MSBV et en qualité de garant des Titres émis par MSFL. Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans ce Troisième Supplément.

Le Prospectus de Base constitue un prospectus de base conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le **Règlement Prospectus**).

Le présent Troisième Supplément a été déposé auprès de la CSSF, en sa capacité d'autorité compétente conformément au Règlement Prospectus. En approuvant le présent Troisième Supplément, la CSSF ne prend aucun engagement quant à l'opportunité économique et financière de l'opération ou la qualité ou la solvabilité des Emetteurs.

Ce Troisième Supplément a été préparé conformément à l'article 23 du Règlement Prospectus et a pour objet :

- (a) de communiquer la publication par MSIP de son Rapport Financier Semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2022 (le **Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022**) ;
- (b) de communiquer la publication par MSBV de son Rapport Financier Semestriel non audité pour le semestre clos le 30 juin 2022 (le **Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022**) ;
- (c) de communiquer la publication par MSFL de son Rapport Financier Semestriel non audité pour le

semestre clos le 30 juin 2022 (le **Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022**) ;

- (d) d'incorporer par référence le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022, le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022, le Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022 et le huitième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 18 octobre 2022 (le **Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) dans le Prospectus de Base, comme indiqué dans la "Partie 1" du présent Troisième Supplément ;
- (e) d'apporter certaines modifications consécutives à la partie "Description des Emetteurs" comme indiqué dans la "Partie 2" du présent Troisième Supplément ; et
- (f) d'apporter certaines modifications consécutives à la partie "Informations Générales" comme indiqué dans la "Partie 3" du présent Troisième Supplément.

Une copie de ce Troisième Supplément sera publiée sur les sites internet (i) de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)) et (ii) des Emetteurs (<http://sp.morganstanley.com/EU/Documents>).

Conformément à l'article 23.2a du Règlement Prospectus, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter ou de souscrire des Titres avant que ce Troisième Supplément ne soit publié, ont le droit de retirer leur acceptation pendant trois jours ouvrables après la publication de ce Troisième Supplément, soit jusqu'au 24 octobre 2022 (inclus), pour autant que ces Titres ne leur aient pas encore été livrés au moment où le fait nouveau significatif ou l'erreur ou inexactitude substantielle est survenu ou a été constaté. Si les investisseurs souhaitent exercer leur droit de rétractation, ils peuvent le notifier à l'Emetteur ou l'Etablissement Autorisé concerné.

A l'exception de ce qui figure dans le présent Troisième Supplément, aucun fait nouveau significatif, erreur ou inexactitude substantielle qui est susceptible d'influencer l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis l'approbation du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Troisième Supplément et toute déclaration contenue dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Troisième Supplément prévaudront.

Les Emetteurs et le Garant assument la responsabilité des informations contenues dans le présent Troisième Supplément. À la connaissance des Emetteurs et du Garant, les informations contenues dans le présent Troisième Supplément reflètent la réalité des faits et n'omettent rien qui puisse altérer la portée de ces informations.

## Sommaire

<b>Partie</b>		<b>Page</b>
1.	INCORPORATION PAR REFERENCE.....	4
2.	MODIFICATION DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS .....	10
3.	MODIFICATION DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES .....	11

## 1. INCORPORATION PAR REFERENCE

Ce Troisième Supplément incorpore par référence le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022, le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022, le Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022 et le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2021 et complète ainsi la section intitulée "*Documents incorporés par référence*" figurant aux pages 62 à 73 du Prospectus de Base.

Le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022, le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022, le Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022 et le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2021 incorporés par référence dans ce Troisième Supplément sont disponibles sur les sites internet de (i) Morgan Stanley (<http://sp.morganstanley.com/EU/Documents>) et (ii) de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)).

La section intitulée "*Documents incorporés par référence*" est modifiée comme suit :

- 1.1** les paragraphes (a) à (v) en pages 62 à 64 du Prospectus de Base sont supprimés et remplacés par ce qui suit :
- "(a) le Document d'Enregistrement (*Registration Document*) relatif à Morgan Stanley, MSIP, MSBV et MSFL approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 10 décembre 2021 (le **Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=7fe5ffd3-b65d-4f26-a459-0beda333d9a4>
  - (b) le premier supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 8 février 2022 (le **Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=f5c8f8d3-70fc-45d2-8844-c6da84727e4e>
  - (c) le deuxième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 3 mars 2022 (le **Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=7e6b2c6f-520a-41a5-8bf2-a38ac039180c>
  - (d) le troisième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 21 mars 2022 (le **Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=61caad2b-1db6-4439-a9f1-11c6f6d8dc42>
  - (e) le quatrième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 26 avril 2022 (le **Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=3f53d285-9d4e-47cb-8bdb-0c54f859588e>
  - (f) le cinquième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 20 mai 2022 (le **Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=cba98b1e-4f17-411c-965e-c1fabffdac36>
  - (g) le sixième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 26 juillet 2022 (le **Sixième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=ef12fb76-7660-4777-8b22-9767ca897826>
  - (h) le septième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 23 août 2022 (le **Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;

<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=7b5c771f-a69f-468e-bb00-a2c2d362fad7>

- (i) le huitième supplément au Document d'Enregistrement 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 18 octobre 2022 (le **Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=cfd1ed0d-e883-43c2-a760-44d4f6ebc7b7>
- (j) la Circulaire de Prouration (*Proxy Statement*) en date du 8 avril 2022 relative à Morgan Stanley (la **Circulaire de Prouration de Morgan Stanley de 2022**) ;  
[https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-2022ams/2022\\_Proxy\\_Statement.pdf](https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-2022ams/2022_Proxy_Statement.pdf)
- (k) le Rapport Courant figurant dans le Formulaire 8-K en date du 14 avril 2022, contenant le communiqué de presse sur les résultats de Morgan Stanley pour le trimestre clos le 31 mars 2022, tel que déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis (le **Rapport 8-K de Morgan Stanley de d'avril 2022**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=1c4a76fb-e427-4b04-b00f-3f9daa753e82>
- (l) le Rapport Courant figurant dans le Formulaire 8-K en date du 14 juillet 2022, contenant le communiqué de presse sur les résultats de Morgan Stanley pour le trimestre clos le 30 juin 2022, tel que déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis (le **Rapport 8-K de Morgan Stanley de juillet 2022**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=fdc4505b-1f30-4f5e-9b18-d0adba92025b>
- (m) les états financiers annuels consolidés audités de Morgan Stanley pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, ces états financiers et les rapports des auditeurs s'y rapportant figurent dans le rapport annuel de Morgan Stanley dans le Form 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (le **Rapport Annuel 2021 de Morgan Stanley**) ;  
<https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-ir/shareholder/10k2021/10k1221.pdf>
- (n) le rapport trimestriel de Morgan Stanley figurant dans le formulaire 10-Q pour le trimestre s'achevant au 31 mars 2022 (le **Rapport du Premier Trimestre de Morgan Stanley pour 2022**) ;  
<https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-ir/shareholder/10q0322.pdf>
- (o) le rapport trimestriel de Morgan Stanley figurant dans le formulaire 10-Q pour le trimestre s'achevant au 30 juin 2022 (le **Rapport du Deuxième Trimestre de Morgan Stanley pour 2022**) ;  
<https://www.morganstanley.com/content/dam/msdotcom/en/about-us-ir/shareholder/10q0622.pdf>
- (p) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSIP pour la période close le 30 juin 2022 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport financier semestriel de MSIP pour la période close le 30 juin 2022 (le **Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=01e4d873-0e00-4879-a589-7773fd829f5d>
- (q) les états financiers annuels consolidés audités de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSIP pour 2021 (le **Rapport Annuel 2021 de MSIP**) ;  
<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=deb4bb5b-28f7-4e8d-bad4-c506299f78e9>
- (r) les états financiers annuels consolidés audités de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSIP pour 2020 (le **Rapport Annuel 2020 de MSIP**) ; [https://www.morganstanley.com/about-us-ir/pdf/MSIP\\_Group\\_Accounts\\_31\\_December\\_2020.pdf](https://www.morganstanley.com/about-us-ir/pdf/MSIP_Group_Accounts_31_December_2020.pdf)
- (s) les états financiers simplifiés consolidés non audités de MSBV pour la période close le 30 juin 2022 (le **Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022**) ;

<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=8a509c97-689b-4c62-84b3-c6f0cba977a4>

- (t) les états financiers audités de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSBV pour 2021 (le **Rapport Annuel 2021 de MSBV**) ; <https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=c69a203a-ea4e-4936-8fbc-3ba16badc461>
- (u) les états financiers audités de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSBV pour 2020 (le **Rapport Annuel 2020 de MSBV**) ; <https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=d810fca8-9355-4eda-a007-64fc89b0a1be>
- (v) les états financiers simplifiés non audités de MSFL pour la période close le 30 juin 2022 (le **Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022**) ; <https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=63fd6761-ca39-4726-9bf0-f58077513daa>
- (w) les états financiers audités de MSFL pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSFL pour 2021 (le **Rapport Annuel 2021 de MSFL**) ; <https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=1d6e0bc9-1aa7-4d35-a7a1-882d92a96edc>
- (x) les états financiers audités de MSFL pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des auditeurs s'y rapportant figurant dans le rapport annuel de MSFL pour 2020 (le **Rapport Annuel 2020 de MSFL**) ; <https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=0a1ed10c-5bf2-4ba2-b6ad-eaf70195bb61>
- (y) les Modalités des Titres qui figurent aux pages 65 à 189 du prospectus de base du 6 janvier 2015 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 15-002 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=87af605d-8b80-4be5-9ca0-3a1bd2537fc7>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 13 du supplément du 18 juin 2015 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) sous le numéro 15-283 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=b73b9be0-08c2-47bb-87e3-d2589aef3f77>) (les **Modalités des Titres 2015**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 67 à 210 du prospectus de base du 12 janvier 2016 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 16-022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=62ae050a-7a75-4213-b01a-ab6207203ce5>) (les **Modalités des Titres 2016**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 76 à 260 du prospectus de base du 12 janvier 2017 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 17-014 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=ce9c3e6b-d26b-4cda-bb0f-c3afb89b277b>), telles que modifiées par le supplément en date du 7 novembre 2017 visé par l'AMF sous le numéro 17-576 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=db94123d-4f3c-40ff-85e4-3bacd0a50bcb>) (les **Modalités des Titres 2017**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 84 à 274 du prospectus de base du 7 décembre 2017 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 17-627 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=c6332531-5cc0-4cfb-ad38-3f121e310665>) (les **Modalités des Titres Décembre 2017**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 90 à 343 du prospectus de base du 7 décembre 2018 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 18-554 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=3f415d6e-d2c6-4944-a734-45dc40ffe0e7>) (les **Modalités des Titres 2018**), les Modalités des Titres qui figurent aux pages 92 à 351 du prospectus de base du 18 juillet 2019 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 19-381 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=7606400a-751a-4ca3-b49e-eb9e446304db>) (les **Modalités des Titres 2019**) et les Modalités des Titres qui figurent aux pages 92 à 351 du prospectus de base du 17 juillet 2020 déposé auprès de l'AMF sous le numéro 20-363 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=bf9d6df9-352e-44b6-aa79-1b95bda05f84>) (les **Modalités des Titres 2020**) et les Modalités des Titres qui figurent aux pages 72 à 372 du prospectus de base du 12 juillet 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 12 juillet 2021 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=77cc02e7-ca6a-4fa7->

[947e-e1ccb2f2fc6](https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=296b7fa3-26cd-4f07-bc58-c33585bc906f)), tel que modifié, le cas échéant, par la page 4 du supplément du 6 avril 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 6 avril 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=296b7fa3-26cd-4f07-bc58-c33585bc906f>), par la page 12 du supplément du 20 mai 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 20 mai 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=9a7c75e9-8499-41ab-a310-04237a1e473b>), et par les pages 5 à 8 du supplément du 30 mai 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg le 30 mai 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=dbf612b5-02e9-4f40-aed0-68cb63aaab58>) (les **Modalités des Titres 2021** et ensemble avec les Modalités des Titres 2015, les Modalités des Titres 2016, les Modalités des Titres 2017, les Modalités des Titres Décembre 2017, les Modalités des Titres 2018, les Modalités des Titres 2019 et les Modalités des Titres 2020, les **Précédentes Modalités des Titres**) ; et

- (z) le modèle de conditions définitives figurant aux pages 373 à 580 du prospectus de base du 12 juillet 2021 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 12 juillet 2021 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=77cc02e7-ca6a-4fa7-947e-e1ccb2f2fc6>), tel que modifié, le cas échéant, par la page 9 du supplément du 30 mai 2022 approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg en date du 30 mai 2022 (<https://sp.morganstanley.com/EU/Download/GeneralDocument?documentID=dbf612b5-02e9-4f40-aed0-68cb63aaab58>)."

- 1.2** la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 65 à 71 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement après le tableau intitulé "**Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2021**" :

<b>Document déposé</b>	<b>Document incorporé par référence</b>	<b>Page(s)</b>
<b>Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2021</b>	(1) Partie A – Incorporation par référence	5-6
	(2) Partie B – Modifications corrélatives du Document d'Enregistrement	7

- 1.3** la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 65 à 71 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement après le titre intitulé "**Morgan Stanley & Co. International plc**" :

<b>Document déposé</b>	<b>Document incorporé par référence</b>	<b>Page(s)</b>
<b>Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022</b>	(1) Déclaration de responsabilité des administrateurs	14
	(2) Rapport de revue indépendante aux membres de Morgan Stanley & Co. International plc	15-16
	(3) Compte de résultat consolidé condensé	17
	(4) Compte de résultat global consolidé condensé	18
	(5) Variation des capitaux propres consolidés condensés	19

(6)	Etat consolidé de la situation financière condensée	20
(7)	Flux de trésorerie consolidés condensés	21
(8)	Notes aux comptes consolidés condensés	22-47

**1.4** la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 65 à 71 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement après le titre intitulé "**Morgan Stanley B.V.**" :

<b>Document déposé</b>	<b>Document incorporé par référence</b>	<b>Page(s)</b>
<b>Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022</b>	(1) Déclaration de responsabilité des administrateurs	7
	(2) Compte de résultat global condensé	8
	(3) Variation des capitaux propres condensés	9
	(4) Etat de la situation financière condensé	10
	(5) Flux de trésorerie condensé	11
	(6) Notes aux comptes condensés	12-37
	(7) Rapport d'audit aux actionnaires de Morgan Stanley B.V.	40-41 <sup>1</sup>

**1.5** la partie intitulée "**Tableau des documents incorporés par référence**" figurant en pages 65 à 71 du Prospectus de Base est mise à jour par l'insertion du tableau suivant immédiatement après le titre intitulé "**Morgan Stanley Finance LLC**" :

<b>Document déposé</b>	<b>Document incorporé par référence</b>	<b>Page(s)</b>
<b>Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022</b>	(1) Déclaration de responsabilité des administrateurs	8 <sup>2</sup>
	(2) États de la situation financière	2
	(3) États du résultat global (non audités)	3
	(4) Etats des flux de trésorerie (non audités)	4
	(5) États de variation des capitaux propres (déficit)	5

<sup>1</sup> Le Rapport d'audit aux actionnaires de Morgan Stanley B.V. contenu dans le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022 n'est pas paginé donc la référence aux pages "40-41" renvoie à la numérotation des pages du document PDF.

<sup>2</sup> La Déclaration de responsabilité des administrateurs contenue dans le Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022 n'est pas paginée donc la référence à la page "8" renvoie à la numérotation des pages du document PDF.



(6)	Notes aux états financiers (non audités)	6-19
(7)	Glossaire des termes et acronymes communs	20

**1.6** toute partie d'un document auquel il est fait référence dans le présent Troisième Supplément qui n'est pas incorporée par référence est soit réputée non pertinente pour un investisseur, soit couverte par ailleurs dans le Troisième Supplément.

Les documents et/ou informations indiqués dans la table de correspondance ci-dessous ne sont expressément pas incorporés par référence dans le présent Troisième Supplément :

**Documents incorporés par référence**

**Information non incorporée par référence**

Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022

Rapport de gestion pour la période intermédiaire (*Interim management report*)

Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022

Rapport de gestion pour la période intermédiaire (*Interim management report*)

Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022

Rapport de l'administrateur (*Director's report*)

## 2. MODIFICATION DE LA SECTION DESCRIPTION DES EMETTEURS

La section "*Description des Emetteurs*" en page 635 du Prospectus de Base est intégralement supprimée et remplacée comme suit :

"Pour une description de chaque Emetteur, se référer au Document d'Enregistrement 2021 tel que complété par le Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Sixième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2021 et le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2021 (voir la section "Documents Incorporés par Référence")."

### 3. MODIFICATION DE LA SECTION INFORMATIONS GENERALES

- 3.1 Les paragraphes "MSIP", "MSBV" et "MSFL" de la section "Auditeurs" en pages 638 et 639 sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

#### "MSIP

Les auditeurs de MSIP sont Deloitte LLP, *Chartered Accountants and Registered Auditors* (membres de l'*Institute of Chartered Accountants of England and Wales*) 1 New Street Square, London EC4A 3HQ, United Kingdom, qui ont audité les comptes de MSIP, conformément aux normes comptables généralement admises au Royaume-Uni, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des opinions sans réserve y ont été apportées. De plus, Deloitte LLP a revu le rapport financier semestriel pour la période de six mois finissant au 30 juin 2022 et a émis un rapport de revue sans réserve.

#### MSBV

Deloitte Accountants B.V., commissaires aux comptes et experts-comptables, Gustav Mahlerlaan 2970, 1081 LA Amsterdam, Pays-Bas, un membre de l'Institut Néerlandais des Experts-Comptables (*Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants*) ont audité les états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des opinions sans réserve y ont été apportées.

Le présent document ne contient aucune autre information qui ait été audité par Deloitte Accountants B.V.

Les informations financières concernant MSBV ont été préparées conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021 et pour le semestre clos le 30 juin 2022.

#### MSFL

Les auditeurs de MSFL sont Deloitte & Touche LLP, 30 Rockefeller Plaza, New York, NY, 10112- 0015, U.S.A., un cabinet d'experts-comptables indépendant et enregistré auprès du *Public Company Accounting Oversight Board* (États-Unis d'Amérique), qui ont audité les états financiers de MSFL pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et ont émis un rapport sur ces états financiers.

Les informations financières concernant MSFL ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (*U.S. Generally Accepted Accounting Principles*)."

- 3.2 La section "***Absence de Changement Significatif dans la Situation Financière ou dans la Performance Financière***" en pages 639 et 640 du Prospectus de Base est intégralement supprimée et remplacée comme suit :

"Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de Morgan Stanley depuis le 30 juin 2022 (date des derniers états financiers trimestriels (non-audités) publiés).

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSIP depuis le 30 juin 2022.

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSBV depuis le 30 juin 2022.

Il ne s'est produit à la date du présent Troisième Supplément aucun changement significatif dans la situation financière ou dans la performance financière de MSFL depuis le 30 juin 2022."

- 3.3 Les paragraphes 9, 10, 11 et 12 de la section "***Documents Disponibles***" en pages 642 et 643 du Prospectus de Base sont intégralement supprimés et remplacés comme suit :

"9. le Document d'Enregistrement 2021, le Premier Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Deuxième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Troisième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Quatrième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Cinquième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Sixième Supplément au Document d'Enregistrement 2021, le Septième Supplément au Document d'Enregistrement 2021 et

le Huitième Supplément au Document d'Enregistrement 2021 ;

10. le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2022 et les Rapports Annuels 2021 et 2020 de MSIP seront disponibles au siège de MSIP ;
11. le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2022 et les Rapports Annuels et Etats Financiers de 2021 et 2020 de MSBV seront disponibles au siège de MSBV ;
12. le Rapport Financier Semestriel de MSFL 2022 et les Rapports Annuels 2021 et 2020 de MSFL seront disponibles au siège de MSFL ;"